

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 5 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2015
portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales**

NOR : SSAH1830667A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D.4381-3 ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 17 novembre 2015 susvisé est ainsi modifié :

« 1^o Au II, Bruno SARRODET, Fédération nationale des orthophonistes, est nommé 1^{er} suppléant, en remplacement de Fabienne VANNIER, Fédération nationale des orthophonistes (1^{er} suppléant). »

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 5 octobre 2018.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau RH2
de l'exercice de la déontologie
et du développement professionnel continu,*
GUY BOUDET